

Préfecture
Secrétariat général
Direction des libertés publiques
Bureau des élections, des libertés publiques
et des affaires générales
Marc CHAMBAUD
Tél. 04 68 10 27 41
Mél : marc.chambaud@aude.gouv.fr

Arrêté préfectoral n° DLP/BELPAG/11. 2017.072
fixant **la liste des candidats** aux élections législatives du 18 juin 2017
pour la **2ème circonscription**

Le Préfet de l'Aude,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- Vu** le code électoral, notamment son article R 101 ;
- Vu** le décret n°2017-616 du 24 avril 2017 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale les 11 et 18 juin 2017 ;
- Vu** les déclarations de candidatures à l'Assemblée nationale déposées en vue du scrutin du 18 juin 2017 ;
- Sur** proposition de la secrétaire générale de la préfecture de l'Aude,

A R R Ê T E :

ARTICLE 1er.-

La liste des candidats et leurs remplaçants est arrêtée ainsi qu'il suit pour le scrutin du 18 juin 2017 dans la **2ème circonscription** du département de l'Aude.

| TITULAIRES | | REMP LAÇANTS | |
|------------|----------------------|--------------|-------|
| n° 6 | Jean-François DARAUD | Claire | IVARS |
| n° 10 | Alain PEREA | Marie-Lou | LAJUS |

ARTICLE 2.-

La secrétaire générale de la préfecture de l'Aude, les maires de la 2ème circonscription législative du département de l'Aude sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans toutes les mairies de la **2ème circonscription**.

Carcassonne, le **13 JUIN 2017**
Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation
La Secrétaire Générale de la Préfecture


Marie-Blanche BERNARD